

Retards de paiement des entreprises en France au 1^{er} semestre 2026

Retards de paiement : après deux années difficiles, la France retrouve son meilleur niveau depuis trois ans

Paris, le 15 septembre 2026 | Le groupe Altares, expert de la data d'entreprise dévoile aujourd'hui le panorama des retards de paiement en Europe et en France des organisations privées et publiques au 1^{er} semestre 2026. Après une dégradation continue observée en 2024 puis amplifiée en 2025, les comportements de paiement des entreprises françaises se redressent nettement au deuxième trimestre 2026. Près d'une entreprise sur deux (49,7 %) règle désormais ses fournisseurs à l'échéance, contre 45,2 % un an plus tôt. Avec un retard moyen désormais réduit à 12,3 jours, la France fait mieux que la moyenne européenne (13,1 jours). La France renoue ainsi avec son meilleur niveau depuis trois ans et efface progressivement la détérioration enregistrée depuis la fin de 2023. Cependant, de fortes disparités demeurent selon la taille des entreprises et les secteurs d'activité.

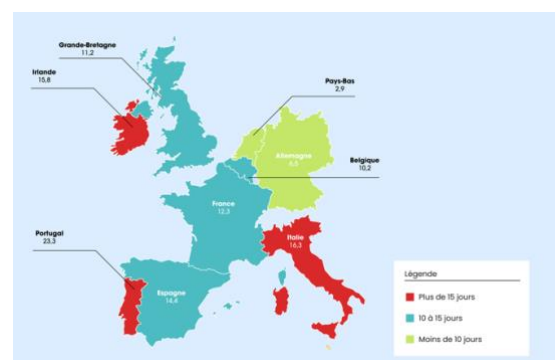
- Les retards de paiement des établissements privés ou publics français reculent (12,3 jours contre 14,1 jours un an plus tôt).
- Près d'une entreprise sur deux paie ses fournisseurs à l'heure (49,7 %).
- La part des retards les plus sévères, supérieurs à 30 jours, tombe à 7,5 %.
- Les délais moyens dans le privé approchent les 12 jours, tandis que ceux du public sont au-dessus (14 jours).
- Le recul des retards de paiement est porté par les TPE (11,7 jours) et les PME de 10 à 49 salariés (11,1 jours).
- En Europe, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique sont sur le podium des bons payeurs. Le Portugal est un des plus mauvais payeurs (23,3 jours).

Thierry Millon, Directeur des études Altares : « Le printemps 2026 pourrait marquer le retour à une discipline de paiement plus vertueuse. Après deux années de dérive, les entreprises françaises retrouvent leur meilleur niveau depuis trois ans et se situent à nouveau sous la moyenne européenne. Cette amélioration intervient dans un contexte favorable où les préparatifs liés à la facturation électronique conduisent les organisations à moderniser leurs processus et à renforcer la qualité de leurs données. Elle reflète aussi l'effet d'un cadre réglementaire plus ferme à l'égard des mauvais payeurs. Plus globalement, ce redressement traduit l'ancrage progressif d'une conviction désormais partagée : la ponctualité des règlements n'est plus seulement une question de trésorerie, mais un enjeu de compétitivité, de confiance économique et de conformité. »

Avec 12,3 jours de retard en moyenne, la France fait désormais mieux que la moyenne européenne

À l'échelle du continent, le retard moyen recule à 13,1 jours, contre 14 jours un an plus tôt.

Les **entreprises européennes** réduisent progressivement leurs retards les plus importants mais peinent encore à généraliser le paiement à l'heure : une société sur deux continue de régler ses fournisseurs après l'échéance.



La **France** fait désormais mieux que la moyenne européenne sur les principaux indicateurs, avec notamment 12,3 jours de retard moyen. La part des retards supérieurs à 30 jours, limitée à 7,5 %, est également plus favorable que celle observée en Europe (8,8 %). Cette performance replace la France parmi les pays les mieux orientés du continent ; une trajectoire qui apparaît comme l'une des plus favorables observées en Europe depuis un an.

Les écarts restent néanmoins importants entre partenaires européens. Les **Pays-Bas** demeurent la référence absolue avec 82,7 % d'entreprises payant sans retard et un retard moyen limité à 2,9 jours. **L'Allemagne** conserve également une position solide avec 64,1 % de paiements à l'heure et un retard moyen de seulement 6,5 jours. La **Belgique** contient un retard moyen à 10,2 jours, tandis que le **Royaume-Uni** poursuit son amélioration avec un retard revenu à 11,2 jours et plus de six entreprises sur dix payant à l'heure.

À l'inverse, plusieurs économies demeurent plus fragiles. Le **Portugal** reste le pays le plus exposé avec un retard moyen de 23,3 jours et seulement 21,2 % d'entreprises réglant leurs fournisseurs à échéance. **L'Italie** peine à améliorer ses performances et conserve un retard moyen de 16,3 jours. **L'Espagne** voit même son retard moyen repasser au-dessus de 14 jours en 2026, malgré une stabilisation des retards les plus sévères. **L'Irlande** enregistre la dégradation la plus marquée : le retard moyen y atteint 15,8 jours contre 12,7 jours un an plus tôt ; près de 12 % des entreprises accusent désormais des retards supérieurs à 30 jours.

Thierry Millon, Directeur des études Altares : « L'Europe efface progressivement les retards les plus sévères, sans pour autant enregistrer davantage de paiements à l'échéance. Dans un environnement économique encore incertain, cette nuance est essentielle : les comportements de paiement s'assainissent, mais restent un point de vigilance majeure pour les trésoreries des entreprises. »

En France, les TPE et PME portent le redressement, tandis que les grandes organisations affichent des délais plus longs

L'amélioration des comportements de paiement concerne l'ensemble du tissu économique mais les écarts restent marqués selon la taille des entreprises. Les grandes structures continuent d'afficher les retards les plus élevés, reportant une partie de la pression financière sur leurs fournisseurs, une réalité observée de longue date.

Cette trajectoire repose d'abord sur les plus petites structures. Les **TPE de 1 à 9 salariés** ramènent leur retard moyen à **11,7 jours**, après un gain de près de deux jours sur un an. Les **PME de 10 à 49 salariés** affichent un meilleur résultat encore avec seulement **11,1 jours** de retard moyen, contre 13 jours un an auparavant. Malgré des trésoreries souvent plus fragiles, ces entreprises apparaissent aujourd'hui comme les plus rigoureuses dans le respect de leurs échéances fournisseurs.

À l'inverse, le fossé demeure important avec les grandes organisations. En dépit d'une baisse continue depuis leur niveau le plus haut à 14,4 jours au printemps 2025, le retard moyen de paiement (**13,4 jours**) des structures de **50 à 249 salariés** est encore nettement au-dessus des valeurs des printemps 2023 et 2024. Les entreprises de **250 à 999 salariés** affichent un retard moyen de **15,3 jours**, tandis que les sociétés de **plus de 1 000 salariés** accusent **19,6 jours** de retard, un niveau encore élevé. Même avec cette réduction des délais de règlement, **l'écart avec les petites entreprises avoisine encore huit jours**.

Le secteur public progresse mais paye toujours avec plus de retard que le privé

Le redressement des délais de paiement concerne également le secteur public. Toutefois, avec un retard moyen de 14 jours, les administrations et organismes publics continuent de payer avec plus de reports que le secteur privé, revenu sous les 12 jours. Derrière cette moyenne se cachent des situations très contrastées.

Le **secteur privé** retrouve globalement des niveaux proches de ceux observés avant la dégradation de 2025. Sous 12 jours début 2024, les retards de paiement des entreprises s'envolaient au-delà de 13 jours dès la fin de l'année sans parvenir à redescendre sous ce seuil avant la fin 2025. **La tendance positive s'est accélérée en 2026** avec un retard moyen repassant nettement sous 12 jours au cours du deuxième trimestre (11,7 jours).

Dans le détail, les sociétés commerciales signent une belle performance, repassant sous 11,6 jours, même en dépit de tensions chez les sociétés HLM. Les entrepreneurs individuels s'inscrivent aussi dans une tendance positive avec un seuil de 11,6 jours, sans pour autant masquer les difficultés des professions libérales et exploitants agricoles. Du côté des associations, l'évolution est moins marquée : sous 11 jours en 2023 puis 12 en 2024, le retard moyen avait approché 14 jours au printemps 2025. Il est désormais retombé légèrement au-dessus de 13 jours, avec de fortes tensions qui persistent dans les associations sportives ou culturelles.

Le **secteur public** améliore aussi ses performances mais conserve un retard moyen de **14 jours**, soit plus de **2 jours au-dessus du secteur privé**.

En forte dégradation en 2025, le retard de paiement s'est stabilisé aux environs de 14,7 jours tout au long de l'année. En 2026, la situation est mieux orientée, sans toutefois repasser sous la barre des 14 jours. Dans le détail, les délais les plus importants concernent particulièrement les hôpitaux, qui règlent leurs factures avec plus de 24 jours de retard après le délai de règlement maximum, fixé à 50 jours pour les établissements de santé. Les établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) amorcent un redressement sensible en 2026, retombant légèrement sous 15 jours de retard au cours du deuxième trimestre, pour gagner 2 jours en un an. Bons élèves du secteur public, les collectivités territoriales limitent leur retard moyen à 12,7 jours, proche de la moyenne nationale. Néanmoins, elles sont à leur tour rattrapées par les effets de taille : si certaines collectivités, généralement les plus petites, parviennent à payer leurs fournisseurs à l'heure, d'autres s'écartent nettement de la moyenne.

La construction, le commerce et l'industrie figurent parmi les meilleurs élèves

Si certains secteurs retrouvent une meilleure discipline de paiement, les écarts restent parfois très marqués d'une activité à l'autre. Ces écarts peuvent atteindre trois à quatre semaines entre les activités les plus vertueuses et celles les plus en difficulté, illustrant des réalités économiques très différentes selon les branches.

- Les différences restent marquées selon les secteurs d'activité. La **construction** confirme sa place parmi les activités les plus vertueuses de l'économie française. Les entreprises du **bâtiment** limitent leurs retards à 8 jours en moyenne tandis que les **travaux publics** repassent sous le seuil des 12 jours. Seule la **promotion immobilière** demeure en fort décalage avec près de 26 jours de retard moyen.
- Les acteurs du **commerce et de la réparation automobile** figurent parmi les secteurs les plus vertueux avec seulement 10,2 jours de retard moyen, une performance tirée par les garagistes. La plupart des activités du **commerce de détail** adoptent de meilleures habitudes de paiement. Les enseignes de **sport et loisirs** ramènent leur retard moyen à seulement 7,4 jours, tandis que le **bricolage-équipement du foyer** descend à 8,5 jours. Le **commerce alimentaire** revient à 11,4 jours et **l'habillement** à 13 jours, en nette amélioration. Dans le **commerce interentreprises**, la branche **textile-habillement** butte encore sur le seuil des 18 jours, tandis que les activités de **machines & équipements** et les **matériaux de construction** destinées à l'industrie et la construction contiennent leurs retards proches de 10 jours.
- Dans **l'industrie manufacturière**, les retards sont globalement contenus. Plusieurs branches restent sous le seuil des 10 jours, notamment le **bois et matériaux de construction** (8,8 jours), la **réparation-maintenance** (9,1 jours), les **machines et équipements** (9,4 jours) ou encore la **métallurgie-mécanique** (9,8 jours).
- Dans les **services aux entreprises**, plusieurs activités affichent des retards particulièrement élevés. C'est notamment le cas de la **sécurité** avec 26,9 jours de retard moyen, des activités de **production de films** ou de sons (23 jours), ou de **diffusion de programmes** (22 jours). Les comportements de paiement s'améliorent dans les activités du **voyage** mais le retard moyen est encore au-delà de 17 jours. Le secteur du numérique reste également au-dessus de la moyenne nationale : les **éditeurs de logiciels** affichent un retard moyen de 17,9 jours et les **services informatiques** de 15,5 jours.
- Dans les **transports**, le **transport routier de marchandises** connaît une amélioration régulière de ses comportements de paiement depuis plus d'un an. Après avoir dépassé 17 jours en début d'année 2025, le retard moyen retombe sous 15 jours désormais à 14,5 jours. Le **transport de voyageurs**, était

dans une situation encore plus dégradée en 2025 avec près de 20 jours de retard jusqu'en été. En 2026, les comportements de paiement se redressent rapidement et reviennent eux-aussi sous 15 jours (14,4 jours).

- Longtemps parmi les secteurs les plus en difficulté, **l'hébergement-restauration** confirme sa trajectoire positive. Les retards de paiement dans la **restauration** reculent très rapidement mais demeurent encore proches de 16 jours (15,8 jours). Les **débites de boissons** et **l'hébergement** retombent légèrement au-dessus de 11 jours. Cette évolution traduit le retour progressif à des conditions d'exploitation parfois encore très compliquées mais globalement plus favorables, après plusieurs années particulièrement difficiles pour ces professions.
- Les **services aux particuliers** affichent des évolutions remarquables. En particulier dans les activités de **coiffure, soins de beauté et bien-être**, qui affichaient encore environ 25 jours de retard en 2025 jusqu'en été avant de redescendre à 15,2 jours au deuxième trimestre 2026. Les activités de **réparation**, à 8,8 jours, comptent parmi les meilleurs résultats de l'économie française.
- Le **monde agricole** reste sous surveillance. Les activités d'**élevage** ne parviennent pas à redescendre sous des retards de 13 jours depuis 2025 mais les activités de **culture** sont plus en peine encore avec des retards supérieurs à 14 jours. Cette fragilité s'inscrit dans un contexte de pression durable sur les revenus agricoles et les trésoreries d'exploitation.
- Parmi les autres activités, celles de la **santé humaine** ont réduit les retards de paiement fournisseurs de trois jours sur un an mais, à 15,1 jours, elles restent nettement au-dessus de la moyenne nationale. **L'action sociale** suit une trajectoire similaire avec des reports de règlement redescendus à 13,4 jours, après avoir dépassé 16 jours en 2025. Les **activités culturelles**, qui se situaient au-delà de 17 jours de retard depuis début 2025, reviennent un peu au-dessus de 16 jours au deuxième trimestre 2026. **L'enseignement** réduit ses retards à 13,5 jours au deuxième trimestre 2026, après avoir approché 16 jours un an plus tôt. La tendance est clairement orientée à la baisse mais le secteur reste encore au-dessus de ses valeurs 2023.

Thierry Millon, conclut : « *Le redressement observé ne doit pas conduire à relâcher l'attention pour autant. À plus de 12 jours, le retard moyen reste éloigné des performances observées avant la crise sanitaire, lorsqu'il était tombé sous 11 jours en 2018. Dans un contexte où les perspectives économiques demeurent fragiles, entre tensions commerciales, instabilité géopolitique et défaillances d'entreprises toujours à des niveaux élevés (plus de 71 700 à fin août), la capacité à inscrire cette amélioration dans la durée constituera le véritable test de résilience du tissu économique français.* »

Retrouvez en annexe le détail des comportements de paiement en région

L'étude complète « Comportements de paiement des structures publiques et privées en France et en Europe – 1er semestre 2026 » est disponible en ligne en cliquant ici

Note méthodologique : la mesure des retards de paiement par Altares

Altares et les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement des clients. Depuis près de 50 ans aux États-Unis et 40 ans en France et en Europe, le programme DunTrade® s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité client de 15 000 sociétés participantes.

Il s'appuie sur une observation factuelle de la réalité des paiements par une analyse en permanence des retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Le périmètre de l'étude Europe compte plus de 600 millions d'expériences commerciales réelles par an (relations fournisseur client). En France, chaque année, 30 millions d'expériences commerciales sont analysées couvrant ainsi les comportements de paiement de plus de 2,7 millions d'entreprises.

À propos d'Altares | www.altares.com

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

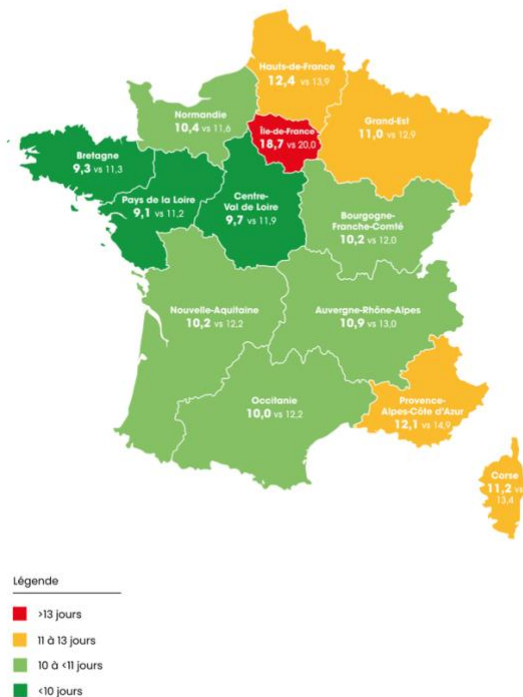
Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 600 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.



ANNEXE – Détail des comportements de paiement au 1^{er} semestre 2026 dans les régions

Carte d'évolution des délais de paiement
par région au 2^e trimestre 2026



Le redressement gagne l'ensemble du territoire métropolitain

L'amélioration des comportements de paiement se confirme dans toutes les régions métropolitaines. Si les écarts territoriaux demeurent marqués, la plupart des régions convergent désormais vers un niveau de retard compris entre 10 et 11 jours, tandis que l'Île-de-France et les territoires ultramarins restent à des niveaux nettement plus élevés, proches de 19 jours.

Les **Pays de la Loire** enregistrent la meilleure performance avec **9,1 jours de retard**, devant la **Bretagne (9,3 jours)** et le **Centre-Val de Loire (9,7 jours)**. Ces trois régions passent désormais sous le seuil symbolique des dix jours. L'**Occitanie**, la **Nouvelle-Aquitaine**, la **Bourgogne-Franche-Comté** et la **Normandie**, toutes situées sous les **10,5 jours**, sont proches du groupe de tête.

À un niveau légèrement supérieur, **Auvergne-Rhône-Alpes**, le **Grand Est** et la **Corse** reviennent autour de **11 jours de retard**. La **Provence-Alpes-Côte d'Azur** et les **Hauts-de-France** restent au-dessus du seuil des 12 jours, mais leur trajectoire est encourageante. La région PACA se distingue notamment par le redressement le plus rapide observé sur un an, avec une réduction de près de **trois jours** de retard.

En raison de son poids économique, l'**Île-de-France** exerce une influence significative sur la moyenne nationale. Après avoir franchi le seuil des 20 jours au deuxième trimestre 2025, elle repasse sous les 19 jours pour s'établir à **18,7 jours**. Malgré une situation légèrement mieux orientée, la région francilienne demeure de très loin la moins vertueuse de l'ensemble des régions métropolitaines.

L'**Outre-mer** constitue la seule exception à cette dynamique de redressement. Avec **18,7 jours de retard**, soit un niveau équivalent à celui observé en Île-de-France, les territoires ultramarins ne bénéficient pas de la trajectoire favorable constatée ailleurs. Leur situation se dégrade sur un an, avec un retard supérieur de près de **trois jours** à celui enregistré au deuxième trimestre 2025.